



# GROUPE 503

17 Av du Général Leclerc - 77330 OZOIR LA FERRIERE  
E-Mail : [president.audaxg503@gmail.com](mailto:president.audaxg503@gmail.com)  
Tél : 06 82 27 49 90 (Alain ROUSSEAU)



## Fiche d'inscription « courrier »

À n'utiliser que pour virement bancaire et/ou inscription par courrier avec envoi de chèque au Secrétariat de l'Association

### PARIS-PROVINS 100 KM – 15 et 16 mars 2025

**Lieu de départ :** samedi 15 mars à 15h00 - Salle des tennis Léo Lagrange - Route des fortifications - Paris 12<sup>e</sup>  
Métro : ligne 8, Porte de Charenton.

**Lieu d'arrivée :** dimanche 16 mars à 11h00 – Pavillon des sports de Provins.

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
E-mail :		Téléphone :	
Votre club :			

C'est mon premier 100 km :	
Je termine un aigle d'or :	
Personne à prévenir en cas d'accident (nom, tél)	

### Frais de participation :

**100 km : 45 euros (inscription par virement bancaire)**

**25 km : 5 euros**

### A savoir :

Chèque libellé à l'ordre de Groupe 503 à envoyer au secrétariat de l'Association (Alain ROUSSEAU, 9 rue de l'École – 77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES), accompagné d'un certificat médical ou de la photocopie de la licence.

**Si vous n'êtes pas licencié dans un club sportif**, vous devez présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois, vous autorisant à la pratique de la marche sportive, ou **l'attestation du PPS** (<https://pps.athle.fr/>). Sinon, **vous déclarez sous votre seule responsabilité, avoir les capacités pour participer à cette marche Audax des 15 et 16 mars 2025.**

- **Votre inscription ne sera validée qu'à réception des pièces demandées.**
- **Cette inscription vaut déclaration de bonne santé.**
- Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.
- Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement de cette marche Audax des 15 et 16 mars 2025.
- Tous les documents sont téléchargeables sur le site : <https://www.audaxg503.com/>

**Matériel à apporter :** Gilet jaune de sécurité OBLIGATOIRE, lampe, gobelet.

- **CLOTURE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 9 MARS 2025 (= réception des documents)**

A ..... le.....

**Signature :**